

deux lignes directes entre la France et le Canada devront se ressentir des conditions plus avantageuses qui sont faites au commerce des deux pays.

Notre commerce avec la France, exportations et importations réunies pendant les dix dernières années a été comme suit :

1886.....	\$2,509,581
1887.....	2,415,001
1888.....	2,612,557
1889.....	2,562,893
1890.....	2,894,154
1891.....	2,565,877
1892.....	2,770,173
1893.....	3,096,164
1894.....	3,081,950
1895.....	2,920,456

La moyenne des dix dernières années, au 30 juin 1894 avait été de \$2,677,824 ; elle s'élève, pour les dix années finissant au 30 juin 1895, à \$2,745,880, soit une augmentation insignifiante, mais néanmoins un progrès.

L'année 1895 a été plus favorisée que les autres années de la décade, sauf 1893 et 1894.

D'ailleurs, il est à remarquer que le commerce général du Canada a subi une dépression sensible en 1895 ; ses importations totales qui ont été de \$110,781,662, pendant cette même année, avaient été de \$123,474,940 en 1894 et de \$129,074,268 et ses exportations qui en 1895, ont été de \$113,638,800 avaient été de \$117,524,949, en 1894, et de \$118,564,352 en 1893.

Il est à remarquer que seuls les Etats-Unis et les Antilles ont fait plus de transactions en 1895 qu'en 1894 avec nous. Tous les autres pays sont en diminution en 1895.

Ainsi l'Angleterre avec qui nous avions un commerce de 107 millions en 1894, tombe à 93 millions en 1895 ; l'Allemagne de \$7,887,594 tombe à \$5,421,135 ; l'Italie de \$511,631 à \$415,919 ; la Belgique de \$1,258,692 à \$693,019 et la Suisse de \$276,065 à \$260,040.

En somme, l'année 1895, en ce qui concerne notre commerce avec la France a légèrement dépassé la moyenne des dix dernières années, alors que le traité passé avec ce pays n'était pas encore entré en vigueur et, alors que notre commerce, subissant les effets d'une crise qui s'est étendue à tous les pays, était en décroissance.

Si, maintenant, nous examinons séparément la part qui revient, dans les chiffres ci-dessus, aux importations et aux exportations, nous trouvons :

	Importations	Exportations
1886.....	\$1,975,218	\$534,363
1887.....	2,073,470	341,531
1888.....	2,244,784	397,773
1889.....	2,228,683	334,210
1890.....	2,615,602	278,552
1891.....	2,312,143	253,734
1892.....	2,402,634	367,539
1893.....	2,832,117	264,047
1894.....	2,536,964	544,986
1895.....	2,585,174	335,282

La moyenne annuelle, pendant ces dix années, est de \$2,380,679 pour les importations et de \$365,202 ; en 1895, ces moyennes étaient respectivement de \$2,315,719 et de \$362,004, il y a donc une légère amélioration des deux côtés.

Mais, en ce qui a trait au dernier exercice, si les importations dépassent la moyenne, les exportations lui sont inférieures.

Le contraire aurait dû logiquement exister puisque notre commerce extérieur qui a été de \$224,420,285, a vu pour la première fois en 1895, le chiffre de ses exportations (\$113,638,803) dépasser celui de ses importations (\$110,781,682).

Au point de vue du trésor, le commerce avec la France est un de ceux qui sont le plus profitables, comme le démontre le tableau suivant indiquant en tant pour cent les droits de douane perçus sur les marchandises importées des divers pays au Canada :

Pays	Impor- tations	Droits perçus	P.c.
Grande-Bretagne.....	31,131,737	7,006,676	22.50
Etats-Unis.....	51,634,521	6,897,395	12.62
France.....	2,585,174	985,946	38.13
Allemagne.....	1,794,159	892,547	18.61
Espagne.....	692,479	181,788	45.91
Portugal.....	57,140	24,362	42.62
Italie.....	381,594	46,697	12.23
Hollande.....	243,900	755,251	309.65
Belgique.....	441,617	93,303	21.12
Terreneuve.....	739,850	1,054	0.14
Antilles.....	1,956,196	380,955	7.68
Amérique du Sud.....	306,996	68,786	22.08
Chine et Japon.....	2,528,414	230,899	9.13
Suisse.....	259,409	72,742	28.00
Autres pays.....	1,789,334	231,349	12.92
	103,252,511	17,873,016	

Les chiffres ci-dessus de notre commerce avec la France, représentent assurément les opérations faites directement avec la France, mais ne sauraient représenter la vérité quand aux marchandises d'origine française importées au Canada et des marchandises ou produits canadiens consommés en France.

Beaucoup de produits canadiens sont achetés par des maisons anglaises qui les revendent sur le continent, le fait est trop connu pour que nous ayons à en dire davantage à ce sujet et d'autre part, il serait difficile, sinon impossible, de dire à combien s'élève le chiffre de ces produits ainsi réexportés en France.

Pour les articles français importés au Canada par voie anglaise, s'il est

également impossible d'en fixer le montant, nous avons la certitude qu'il est néanmoins élevé.

En effet, si nous examinons avec un peu d'attention les tableaux des importations, nous voyons, par exemple, que nous avons importé :

	de la Grande-Bretagne	de France
Figues.....	\$16,049	\$
Raisins.....	36,809	
Amandes écalées.....	2,132	2

Ces chiffres parlent par eux-mêmes l'Angleterre ne produisant pas ces fruits.

L'Angleterre achète en France de grandes quantités de soies, de nanges et de bonneterie qui nous sont réexportées comme marchandises anglaises. Il en est évidemment de même pour quantité d'articles.

Il faut donc accepter les chiffres de la douane avec la réserve qu'ils représentent le montant des factures établies par les commerçants et les manufacturiers français, et non pas le chiffre des marchandises françaises entrées ou consommées au Canada.

## CONVENTION DES CHAMBRES DE COMMERCE

Lundi dernier, répondant à une invitation que leur avait adressée la Chambre de Commerce du District de Montréal, les chambres de commerce de la Province de Québec avaient envoyé leurs délégués à une conférence qui avait pour but principal, mais non unique, comme on le verra par la suite, de se prononcer sur les questions devant être soumises, en juin prochain à Londres, au Congrès des Chambres de Commerce de l'Empire.

Les diverses Chambres de Commerce de notre Province avaient tenu à honneur de se faire représenter à cette conférence dont les résolutions seront approuvées par le commerce et l'industrie.

Les questions soumises à cette réunion et débattues par les délégués sont d'une importance qui ne chappera à personne. A différentes reprises ces questions ont été traitées dans le corps de notre journal et nos lecteurs en connaissent l'intérêt.

Pour notre part, nous regrettons une chose, c'est que les délégués n'aient pas profité de l'occasion qui leur était offerte de protester en masse contre l'inaction de nos représentants et du gouvernement en face des désirs unanimes des commerçants et des industriels, déjà maintes fois exprimés, d'obtenir une loi générale des faillites.